











## Syndicats mixtes de rivières

N°	Nom de l'établissement (en gras : siège de l'établissement)	Année de création	Compétences	Population statistique en 2016	Nombre d'adhérents		Modifications de périmètre ou d'adhérents	
					communes	EPCI	depuis la création	
01	Syndicat des Rivières des Collines du Perche (SRCP) (siège à Sargé-sur-Braye)	2018	Aménagement des bassins versant de la Grenne et du Couëtron, du Roclane et de la portion de bassin de la Braye sur les communes adhérentes, Entretien et aménagement des cours d'eau, Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.	5 961		2	Adhésion des communautés de communes des Collines du Perche et du Perche et Haut-Vendômois (2018)	
02	Syndicat mixte du bassin de la Cisse	2012	Portage, animation et coordination des dispositifs contractuels	42 121		6	> Adhésion de la communauté Beauce Val de Loire (2016)	
	(siège à <b>Herbault</b> )		liés à la restauration et la gestion/protection des ressources en eau et milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant de la Cisse (contrat de bassin versant, contrat de restauration et d'entretien, projet agro-environnementaux,) en lien avec les partenaires financiers potentiels (Agence de l'eau Loire-Bretagne, région Centre-Val de Loire, Etat, Union Européenne,).  Réalisation des travaux liés à la gestion, restauration et l'entretien des cours d'eau du bassin versant de la Cisse et les études préalables nécessaires à la réalisation de ces travaux.  Réalisation des actions de sensibilisation, de la communication et de pédagogie en lien avec l'eau et les milieux aquatiques.				Adhésion des communautés: d'agglomération de Blois, d'agglomération Territoires vendômois, du Castelrenaudais, Touraine Est Vallées et du Val d'Amboise (2018)	
03	Syndicat mixte d'Entretien du Bassin du Beuvron	1996	Entretien du bassin du Beuvron, de ses affluents et de la Bièvre.	144 115		11	<ul> <li>Adhésion des syndicats intercommunaux du Centre Cosson et du Bas Cosson (2008)</li> </ul>	
	(siège à <b>Bracieux</b> )						> Adhésion du syndicat intercommunal du bassin du Cosson (2009)	
	Fonctionnement du syndicat dit à la carte						Adhésion de la communauté d'agglomération de Blois, des communautés de communes de la Sologne des Etangs, du Grand Chambord, de la Sologne des Rivières, de Cœur de Sologne, du Romorantinais et du Monestois, du Val-de-Cher-Controis, de la Sauldre et Sologne, des Portes de Sologne, Giennoises et du Val de Sully (2018)	
04	Syndicat mixte d'aménagement du Bassin de la Sauldre (siège à <b>Romorantin-Lanthenay</b> )	1980	Aménagement et entretien des cours d'eau du bassin de la Sauldre.	52 211		4	<ul> <li>Adhésion des communautés de communes de la Sologne des Etangs, de la Sologne des Rivières, du Romorantinais et du Monestois, du Val-de-Cher-Controis (2018)</li> <li>+ Orçay (2018)</li> </ul>	
							r i Giyay (2010)	
05	Syndicat mixte d'aménagement du Lit du Cher (siège à <b>Mennetou-sur-Cher</b> )	1978	Etude et réalisation des travaux destinés à protéger la Vallée du Cher contre les risques d'inondation.	31 528		3	Dissolution du Syndicat du Cher canalisé (2007)  + Angé, Châtillon-sur-Cher, Couffy, Noyers-sur-Cher, Pouillé, St-Aignan-sur-Cher, St-Romain-sur-Cher et Thésée (2013), Mareuil-sur-Cher (2015)  > Adhésion des communautés de communes du Romorantinais et du Monestois, du Val-de-Cher-Controis (2018)	

06 Syndicat mixte du canal du Berry (siège à Selles-sur-Cher)	1956	Assurer le maintien en eau de la section du canal de Berry déclassé, situé sur le territoire du département de Loir-et-Cher, de la limite du département du Cher à la commune de Noyers-sur-Cher.	19 899	2	>	Adhésion des communautés de communes du Romorantinais et du Monestois, du Val-de-Cher-Controis (2018)
		Effectuer toutes études nécessaires au maintien ou au rétablissement des conditions de la navigation sur le canal de Berry, ainsi que l'exploitation et la gestion de la navigation sur cette voie d'eau; tout travail d'infrastructure permettant d'assurer la continuité de la voie d'eau, le maintien d'une ligne d'eau garantissant la navigation et le franchissement des biefs.				



1.2- Syndicats Intercommunaux à Vocation Unique (SIVU) carte 6 et 2.6- Territoires supports d'études ou d'interventions particulières cartes 62-2

1.5 - Syndicats mixtes cartes 17